



DEC202254INSHS

Décision portant nomination de M. Philippe De Vreyer aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8007 intitulée « Laboratoire d'Economie de Dauphine – LEDa ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8007 intitulée « Laboratoire d'Economie de Dauphine - LEDa » ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu le procès-verbal du conseil de laboratoire du LEDa ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} janvier 2021, M. Philippe De Vreyer, Professeur à l'Université Paris Dauphine, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8007 intitulée « Laboratoire d'Economie de Dauphine - LEDa », jusqu'au 31 août 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07 JAN. 2021

Le président - directeur général
Antoine Petit